

## Que devient la « loi naturelle ? »

### Sommaire

Éditorial	1
Journée d'étude de l'ATEM	2
Colloque 2016 à Sète	3-4

Question saugrenue si la « loi naturelle » était censée formuler un ensemble, plus ou moins riche, de normes fondamentales déduites d'une essence de l'homme ou d'une nature humaine immuable et anhistorique. Comment ce qui *est* pour toujours pourrait-il *devenir* ? Question moins incongrue si la « loi naturelle » est bien, selon la Commission théologique internationale, « *une source d'inspiration toujours jaillissante dans la recherche d'un fondement objectif à une éthique universelle* ». La question pourrait alors signifier : « *Que devient notre contribution à la recherche d'une éthique universelle ?* » Question attendue, enfin, si elle indique l'intérêt d'analyser l'usage de la « loi naturelle » dans l'argumentation morale pendant tout le processus de réflexion du dernier synode sur la famille.

Le *Document de préparation* publié en 2013 demande notamment : « *Quelle place occupe la notion de loi naturelle dans la culture civile, tant au niveau institutionnel, éducatif et académique, qu'au niveau populaire ? Quelles conceptions de l'anthropologie sont à la base de ce débat sur le fondement naturel de la famille ?* » En réponse, l'*Instrumentum laboris* de 2014 constate : « *Pour une immense majorité des réponses et des observations, le concept de "loi naturelle" apparaît, en tant que tel, aujourd'hui, dans les différents contextes culturels, très problématique, sinon même incompréhensible.* » Il note également les difficultés d'emploi de l'adjectif « naturel » – pour certains la polygamie est en effet « naturelle » ! – et invite à « améliorer le langage et le cadre conceptuel de référence, afin de communiquer les valeurs de l'Évangile d'une manière compréhensible pour l'homme d'aujourd'hui ».

La *Relatio synodi* de décembre 2014 prend acte de ces évolutions et demandes. Elle fait disparaître la référence à la « loi naturelle » en gardant cependant les ambiguïtés de l'adjectif « naturel » dans des expressions comme « *mariage naturel des origines* » ou en faisant référence au « *mariage naturel* » dans les différentes cultures. L'*Instrumentum laboris* de juin 2015 note alors que « *le concept de famille de nombreuses institutions ne coïncide pas avec le concept chrétien ou avec son sens naturel* ». Enfin, le *Rapport final* d'octobre 2015 remis au Pape estime nécessaire de parler du « *véritable mariage naturel* ». L'argument de « nature » perd donc de sa pertinence d'universalité puisque c'est une instance particulière qui s'estime garante de sa vérité.

Avec sa visée pédagogique d'encouragement de la croissance des personnes et des familles, et d'invitation au discernement, l'exhortation post-synodale du Pape François, *Amoris Laetitia*, ne reprend la référence à la « loi naturelle » empruntée à la *Commission théologique internationale* qu'en appui pour critiquer les « *cœurs fermés, qui se cachent ordinairement derrière les enseignements de l'Église* » et qui jugent « *quelquefois avec supériorité et superficialité, les cas difficiles et les familles blessées* ». Par un étrange retournement historique, la « loi naturelle » devient un argument *ad intra* pour écarter les obstacles ecclésiaux à cette pédagogie de la croissance et du discernement !

Alors, que devient la « loi naturelle » ainsi que le recours argumentatif à la « nature » et au qualificatif de « naturel » dans les textes de référence de l'Église et dans la réflexion des théologiens en dialogue avec la société ? Peut-on encore parler théologiquement aujourd'hui de « mariage naturel » ? Comment parler autrement de la théologie chrétienne du mariage par l'alliance en faisant appel aux réflexions contemporaines sur la sexualité et sur les liens interpersonnels et sociaux ?

La journée d'étude sur la « loi naturelle » organisée par l'ATEM le 10 juin pourra sans doute nous aider à progresser dans la réponse à quelques-unes de ces questions...

Bruno Saintôt sj

### Association de théologiens pour l'étude de la morale

Président : Alain Thomasset, Centre Sèvres, 35 bis, rue de Sèvres, 75006 Paris

Vice-Président(e)s : Cécile Renouard, Centre Sèvres, 35 bis, rue de Sèvres, 75006 Paris

Éric Gaziaux, Faculté de théologie, Grand-Place, 45, B-1348 Louvain-la-Neuve

Trésorière : Catherine Fino, Theologicum, Institut Catholique de Paris, 21 rue d'Assas, F-75006 Paris

Secrétaire : Dominique Jacquemin, Université Catholique de Louvain, Grand Place 45, B-1348 Louvain-la-Neuve

Siège social : Bibliothèque du Saulchoir, 43 bis rue de la Glacière F-75013 Paris

Site web : [www.ethique-atem.org](http://www.ethique-atem.org)

## JOURNEE D'ETUDE ATEM SUR LA LOI NATURELLE

**L'Atem organise une journée d'étude sur la loi naturelle, le vendredi 10 juin, de 9h45 à 16h45, au Centre Sèvres- Facultés jésuites de Paris**

Comme la dernière fois, sur le thème de la conscience, cette journée est destinée aux membres de l'ATEM et vise à susciter le débat entre nous à partir de nos expériences diverses d'enseignement, de recherche et d'accompagnement de groupes divers. Le thème de la loi naturelle, est l'un de ceux qui ont été remis récemment sur le devant de la scène, notamment à l'occasion des synodes sur la famille mais aussi autour de la question de l'écologie. Comme le programme l'indique, des interventions sont prévues mais nous souhaitons aussi pouvoir partager ensemble sur l'actualité de ce sujet et permettre à chacun d'apporter sa contribution lors des débats.

### Programme

- 9h45 : accueil et présentation : Alain Thomasset

### **Matinée : dimension historique de la question et son actualité**

- 10h-10h30 : la loi naturelle chez St Thomas : les questions posées et son actualité (Eric Gaziaux) (30')
- 10h30-11h : deux interventions brèves sous forme de réponse et de lancement du débat
  - La particularité de la loi naturelle chez Dun Scot et son actualité (Dominique Foyer) (10-15')
  - En quoi l'exhortation post-synodale du pape François sur la famille parle-t-elle de loi naturelle ? (Laurent Lemoine) (10-15')
- 11h-11h30 : débat
- 11h30-11h45 : pause
- 11h45-12h15 : La loi naturelle chez Luther et Calvin (Karsten Lehmkuhler) (30')
- 12h15-12h45 : débat

12h45-13h45 : Repas sur place (plateaux participation aux frais)

### **Après-midi : étude de cas : deux domaines particuliers**

- 14h-15h15 : Quelle définition et quel rôle de la loi naturelle dans le jugement moral sur la contraception non abortive ? Éléments d'histoire et actualité (Bruno Saintôt) (20') suivi d'une discussion
- 15h15-15h30 : pause
- 15h30-16h15 : La loi naturelle et l'écologie, notamment dans *Laudato Si'* (Cécile Renouard et Grégoire Catta) (20') suivi d'une discussion
- 16h15-16h45 : reprise et conclusions, perspectives pour la suite.

**Pour des questions d'organisation, que ceux qui pensent venir envoient un mail à [alain.thomasset@jesuites.com](mailto:alain.thomasset@jesuites.com)** . Cela nous donnera une idée du nombre que nous serons et permettra de mieux organiser la discussion. Je précise que nous ne pourrons pas fournir de logement, mais que nous prévoyons des plateaux-repas à midi (avec participation aux frais). Par ailleurs, la participation à la journée est gratuite. Je me réjouis de cette rencontre. Merci d'avance de votre collaboration.

**Alain Thomasset (président de l'ATEM).**

## COLLOQUE 2016 DE L'ATEM

L'Atem tiendra son colloque annuel à Sète, du 1<sup>er</sup> au 3 septembre dans le Village Vacances du Lazaret. Il aura pour thème : « Politique des frontières : tracer, traverser, effacer ». En voici l'argument et le programme.

### Argument :

Un désir de frontière semble animer de plus en plus les pays dits développés, désir à la fois renforcé et contredit par les centaines de milliers de migrants qui, en quête d'un avenir meilleur, franchissent chaque année ces mêmes frontières au péril de leurs vies. Parallèlement, le spectre d'une violence politique se réclamant de l'Islam pousse nombre d'occidentaux à se mobiliser pour la défense des frontières chrétiennes du Vieux continent, alors même que les principales Églises d'Occident paraissent davantage concernées par leur propre survie démographique au sein de leurs frontières dénominationnelles.

Tracée, traversée ou effacée à de multiples niveaux, la frontière constitue aujourd'hui un élément structurant de la composante politique du paysage contemporain. Le colloque propose d'en explorer les enjeux éthiques dans une démarche théologique interdisciplinaire. L'occasion sera donnée, par exemple, de s'interroger sur les écarts entre une partition croissante des territoires et un sans-frontiérisme valorisé, sur la pertinence des lignes à l'heure de la mobilité. La mise en question théologique d'une politique des frontières requiert ce travail critique alors que tout semble démentir la promesse évangélique de l'universel.

L'équipe de préparation : Jean-Daniel CAUSSE (Université Paul-Valéry Montpellier 3), Guilhen ANTIER et Céline ROHMER (Institut Protestant de Théologie, Montpellier)

### Programme :

#### Jeudi 1<sup>er</sup> septembre 2016

---

#### Axe « sciences politiques et théologie »

12h	Accueil sur place – repas libre (non fourni)
14h	Ouverture du colloque par Jean-Daniel CAUSSE (Université Montpellier 3)
14h30-15h15	<i>Frontières et migrations</i> par Catherine WIHTOL DE WENDEN (CNRS)
15h15-15h45	Questions et échange

#### Pause

16h15-17h	<i>L'homme à la recherche de son identité : le jeu complexe entre différences, frontières et ouverture</i> par Hans-Christoph ASKANI (UNIGE)
17h-17h30	Questions et échange

#### Pause

18h	Actualités théologiques
19h30	Dîner puis <i>soirée libre</i>

## Vendredi 2 septembre 2016

### Axe « sciences bibliques »

- 8h30-9h15 *Une frontière pour se reconnaître et vivre ensemble. Réflexions sur la territorialité dans quelques récits de l'Ancien Testament* par Dany NOCQUET (IPT Montpellier)
- 9h15-9h35 Questions et échange
- Pause*
- 9h50-10h35 *L'Évangile de Paul : Sans frontières ou Nouvelles frontières ?* par Yara MATTA (ICP)
- 10h35-10h55 Questions et échange
- 11h00 Assemblée générale
- 12h 30 Déjeuner
- 14h-17h Visite du Musée Paul VALÉRY
- 17h30-18h45 Ateliers
- 19h Célébration œcuménique
- 20h Soirée festive

## Samedi 3 septembre 2016

### Axe « anthropologie et éthique »

- 8h45-9h30 *Éthique des frontières et justice des communs* par Cécile RENOARD (Centre Sèvres/ESSEC)
- 9h30-10h Questions et échange
- Pause*
- 10h15-11h *Entre fraternité sans frontière et frontière sans fraternité* par Guilhen ANTIER (IPT Montpellier)
- 11h-11h30 Questions et échange
- 11h30-12h15 Table ronde
- 12h15-12h30 Conclusion du colloque par Alain THOMASSET (Centre Sèvres)
- 12h30 Possibilité de repas (sur inscription)

**Ne manquez pas de vous inscrire rapidement et pour le 10 juin au plus tard** grâce au bulletin d'inscription joint à cette lettre. Déjà un grand merci de la part de l'équipe organisatrice.